



Règlement communal - Lenningen

Modification du règlement-taxe relatif aux morgues et aux cimetières.

En séance du 29 septembre 2016 le conseil communal de Lenningen a pris une délibération aux termes de laquelle ledit corps a modifié le règlement-taxe relatif aux morgues et aux cimetières.

Ladite délibération a été approuvée par arrêté grand-ducal du 25 novembre 2016 et par décision ministérielle du 2 décembre 2016 et publiée en due forme.

